

**PME franciliennes à fort potentiel :
A vos marques dès le 15 mai pour le programme PM'up!**



Fin 2012, la région Ile-de-France a lancé la nouvelle édition de son programme PM'up, permettant aux PME attestant d'un projet d'envergure de prétendre à une subvention pouvant s'élever jusqu'à 250 000 €. Du 15 mai au 11 juillet 2013, celles-ci pourront déposer leur candidature dans le cadre de la seconde vague d'appel à projets.

Zoom sur un dispositif de financement public clé pour les entreprises franciliennes, présenté le 16 avril à de nombreux entrepreneurs de la région, à l'occasion d'une rencontre d'informations organisée par Sogedev

et ses partenaires Microsoft BizSpark et l'Agence Française pour le Jeu Vidéo (AFJV).

Mis en place pour la cinquième année consécutive, le programme PM'up a pour objectif d'accorder une subvention pouvant atteindre 250 000 €, pour 50% des dépenses engagées, aux PME présentant un projet de développement sur 3 ans. Recrutement, développement à l'international ou encore investissement pour optimiser leur productivité.... Depuis 2008, 539 PME ont été lauréates sur 1 200 candidatures !

» Qui est éligible ?

Le programme PM'up est réservé aux PME exerçant une activité de production de biens ou de services, situées en Ile-de-France et employant au moins 20 personnes. Celles-ci doivent être en bonne santé économique et en règle avec leurs obligations sociales et fiscales.

Par ailleurs, 5 secteurs d'activité prioritaires ont été définis par la Région : les éco-activités, la création numérique et digitale, les hautes technologies, les innovations sociales, mais aussi la mécanique, les matériaux et la performance industrielle.

Le projet de développement doit permettre de développer le chiffre d'affaires de la société, être porteur d'emplois et favoriser l'attractivité du territoire francilien.

» Quels sont les investissements concernés ?

Parmi les différents types d'investissements éligibles à PM'up figurent :

- > Les projets liés à la capacité de production ou de modernisation,
- > Le recrutement de cadres sur des fonctions nouvelles et structurantes,
- > Ou encore les actions favorisant la conquête de marchés en vue d'une implantation durable sur un marché export (études de marché, V.I.E., recherche de partenaires...).

« Ouverte plus tôt que pour les précédentes éditions, les entrepreneurs franciliens vont pouvoir peaufiner leur candidature pour remporter cette aide pouvant être décisive pour leurs projets de développement et notre région. Pour ce faire, elles devront définir avec précision les différentes étapes de leurs projets d'envergure afin d'être retenues parmi les lauréats, dans le strict respect de la réglementation du programme. Dans ce sens, notre rencontre avec les entrepreneurs franciliens aux côtés de nos partenaires Microsoft BizSpark et l'AFJV a été un franc succès et nous a permis de leur donner toutes les cartes pour réussir et voir leurs projets se réaliser », commentent Charles-Edouard de Cazalet et Thomas Gross, Directeurs associés du cabinet conseil en financement public Sogedev.

La date limite pour le dépôt des candidatures est fixée au 11 juillet 2013.

A propos de Sogedev

Sogedev aide les entreprises à obtenir, optimiser et sécuriser les dispositifs d'aides publiques pour le financement de l'innovation et le financement du développement international. Sogedev répond au besoin grandissant des sociétés innovantes de bénéficier d'un conseil pour les aider dans leurs problématiques de financement public. Elle est aujourd'hui un acteur reconnu sur son marché et est particulièrement appréciée pour la qualité de son expertise et sa réactivité. Depuis sa création, Sogedev a accompli plus de 2000 missions et intervient dans des secteurs d'activité variés tels que les technologies de l'information, les biotechnologies ou encore l'automobile et l'imprimerie. En savoir plus : www.sogedev.com

Contacts presse

Sogedev

Julie Taiel

jtaiel@sogedev.com

OXYGEN

Ophélie Surini / Aurélie Jeanne

01 41 11 37 85

ophelie@oxygen-rp.com